

GROUPE  
NOUVEL ELAN  
SOLIDAIRE ET  
ÉCOLOGIQUE

soutenu par  
le Parti Socialiste

BRIGITTE ZINS

Commissions Education/  
Social, Finances, C.C.D.H.

MARYVONNE BOQUET

Commissions Culture,  
Travaux

JEAN-JACQUES  
DULONG

Commissions Culture,  
Urbanisme, C.C.D.H.

MICHEL GORCE

Commissions Finances,  
Urbanisme

ANDRE LUBINEAU

Commissions Education/  
Social, Travaux

*Nous restons  
à votre disposition,  
contactez-nous sur  
notre blog :*

*[perspectivesdourdannaises.net](http://perspectivesdourdannaises.net)*

# Perspectives dourdannaises

[www.perspectivesdourdannaises.net](http://www.perspectivesdourdannaises.net)

DOURDAN ET SA RÉGION

N° 11 BIS — MAI 2011

## Spécial SOVAL

**H**abitants des immeubles de la Croix St Jacques, propriété de la Soval, vous **bénéficiez** depuis la réalisation de ce quartier d'un « **privilège** » considéré comme exorbitant par le Maire, Olivier Legois. Peut-être l'ignoriez-vous, mais l'**entretien des espaces verts** de vos immeubles a de tout temps été réalisé par les employés communaux. Il s'agissait là pour les **différentes municipalités successives**, tant celles de Monsieur **Ceccaldi** que celles de Monsieur **Tavernier**, d'un petit **coup de pouce** aux habitants de ce quartier de logements sociaux.

Si les espaces verts sont bien propriété Soval, les élus précédents avaient conscience de **soulager votre porte-monnaie** en faisant effectuer cet entretien par la ville. En effet, il faut savoir que ces charges de fonctionnement sont **entièrement récupérables** sur les locataires lorsque l'entretien est assuré par le propriétaire.

Hélas, à l'heure où nos concitoyens, notamment les plus **modestes**, ont à faire face à des **difficultés** de plus en plus grandes, Olivier Legois et sa majorité (qui avec 4 élus Europe Ecologie - Les Verts, dont la célèbre conseillère régionale Laurence Bonzani, devrait avoir une **composante sociale**) ont décidé de mettre fin à cet « **usage** » ancien et de tradition orale. Le problème est le même avec l'éclairage public de votre quartier

pour lequel aucune redevance n'est refacturée à la Soval et dont la « gratuité » est également **remise en cause**.

Ainsi, ce sont vos charges locatives qui vont être **alourdies** d'autant alors que les hausses du gaz et de l'électricité sont déjà **très importantes**.

Alors que la commune a dégagé un **excédent financier** cumulé fin 2010 de plus de 3 millions d'euros, l'équipe municipale en place **s'attaque** désormais aux **économies de bout de chandelle** et n'hésite pas à traquer « les privilèges » jusque dans votre quartier !

A noter que le **quartier du Parterre** qui bénéficie toujours des mêmes avantages est jusqu'ici **épargné** : il semble que la situation foncière soit plus difficile à déterminer, notamment en ce qui concerne la voirie. Mais il ne faut pas se faire d'illusion, si rien n'est fait, leur tour **viendra** !

Nous considérons cet état de fait comme proprement **scandaleux** et le ferons savoir lors du prochain Conseil Municipal, le **10 juin 2011**. Nous **interpellerons** alors publiquement Olivier Legois et sa majorité sur le sujet.

Nous vous invitons, dès à présent, à vous **mobiliser** également en lui faisant part massivement de votre **réprobation** (par courrier ou par mail) et en lui demandant de **revoir** sa position.

**N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre disposition.**